

Confinement et organisation du secrétariat

Dans le cadre des annonces du Président de la République, l'organisation du secrétariat se présente ainsi, à compter de la semaine prochaine et jusque nouvel ordre :

| | MATIN | APRES-MIDI |
|-----------------|--------------------------|---|
| LUNDI | Télétravail de 08h à 12h | Présence en mairie |
| MARDI | Télétravail de 08h à 12h | Présence en mairie Réception du public de 16h00 à 18h00 |
| MERCREDI | Télétravail de 08h à 12h | ----- |
| JEUDI | Télétravail de 08h à 12h | Présence en mairie Réception du public de 16h00 à 18h00 |
| VENDREDI | Télétravail de 08h à 12h | ----- |

Il est possible de prendre rendez-vous pour les après-midi des lundi, mardi et jeudi.

Il est rappelé que la diffusion des Flash Info et des Petites Annonces en télétravail peut être compliquée, pour des raisons techniques inhérentes à ORANGE.

Toutefois, le site Internet officiel de la commune (www.puttelange-les-Thionville.fr) est régulièrement mis à jour. Nous vous invitons donc à le consulter régulièrement, pour être tenu informé des évènements en temps réel.

Merci de bien vouloir tenir informés vos voisins non internautes.